



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT D'ENTRETIEN DES TOITURES VEGETALISEES DE LA VILLE **DES DÉCISION N° DM-21-176**
EN DATE DU 25 MAI 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 02 juin 2020 déléguant Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives aux grands projets, aux travaux de construction, d'entretien et de maintenance, de l'urbanisme et de l'habitation,

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner une entreprise pour effectuer l'entretien des toitures végétalisées des bâtiments de la ville,

CONSIDÉRANT la proposition de la société Valeur environnement dont le siège social est situé 26 rue Ampère ZI Nord 77100 Meaux,

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société Valeur environnement représentée par Monsieur Michel Lachaux, PDG de l'entreprise, dument habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 19 535 € HT.

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRERE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210525-lmc1H8402H1-AR Date de réception en Préfecture : 25/05/2021 Date de Publication : 25/05/2021
